



COMMUNIQUE N°009/ODEP/JUIN/2024

FINANCEMENT DE LA CRISE HUMANITAIRE A L'EST DE LA RDC : 150 FC PAR ANNEE POUR CHACUN DES 7 MILLIONS DES DEPLACES DE GUERRE

Nous démarrons cette étude par des extraits d'un article intitulé : « **RDC : 7 millions de déplacés et crise "sans précédent", selon l'ONU** », publié sur le site africanews.com en date du 13 mars 2024

L'escalade de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo a entraîné le déplacement d'au moins 250 000 personnes au cours du mois de mars a déclaré un haut fonctionnaire des Nations Unies, décrivant en mars dernier la situation comme une crise humanitaire sans précédent.

Loin de la capitale du pays, Kinshasa, l'est du Congo est depuis longtemps envahi par plus de **120 groupes armés** qui cherchent à obtenir une part de l'or et des autres ressources de la région tout en perpétrant des massacres. Il en résulte l'une des plus grandes **crises humanitaires** au monde, avec environ 7 millions de personnes déplacées, dont beaucoup sont hors de portée de l'aide. (*Un tel nombre de personnes déplacées en si peu de temps est sans précédent*).

Au milieu de l'intensification des combats avec les forces de sécurité, le **groupe rebelle M23** - le plus dominant dans la région et qui a des liens avec le Rwanda voisin - a continué à attaquer des villages, forçant de nombreuses personnes à fuir vers Goma, la plus grande ville de la région, dont la population estimée à 2 millions d'habitants est déjà débordée par des **ressources inadéquates**.

Bien que le M23 ait déclaré viser les forces de sécurité et non les civils, il a assiégé plusieurs communautés, avec environ la moitié de la province du **Nord-Kivu** sous son contrôle, selon Richard Moncrieff, directeur de la région des Grands Lacs du Crisis Group, laissant de nombreuses personnes prises au piège et hors de portée de l'aide humanitaire.

Que fait le gouvernement congolais pour faire face à cette grave crise humanitaire ?

Réélu sur fond des soupçons d'une vaste fraude électorale pour un second mandat de cinq ans en décembre, le président congolais **Félix Tshisekedi** a accusé le Rwanda voisin de fournir un **soutien militaire** aux rebelles. Le Rwanda nie ces accusations, mais les experts de l'ONU ont déclaré qu'il existait des preuves substantielles de la présence de ses forces au Congo.

Les forces de maintien de la paix de la région et de l'ONU ont été invitées à quitter le Congo après que le gouvernement les a accusées de ne pas avoir réussi à résoudre le conflit.

Il faut trouver une solution aux souffrances, aux déplacements, à la perte des moyens de subsistance, à la perte de l'éducation.

Que fait le gouvernement congolais depuis 2021 ??

De 2020 à 2023 le total des prévisions budgétaires en 4 ans pour le secteur des affaires sociales et humanitaires est de 196 millions de dollars.

Le taux d'exécution de ce budget est de **37 millions de dollars** en 4 ans mis à la disposition du Ministère des affaires sociales et humanitaires soit à peine 19% des prévisions. Selon les informations mise à notre disposition, les dépenses humanitaires représentent 50% de ce budget soit en moyenne **19 millions de dollars** en 4 ans, en moyenne **4,5 millions** par année.

Cela veut dire que chacun des 7 millions des déplacés de guerre n'a reçu que **0,6 dollars** d'aide en 4 ans soit **500 Fc** en quatre ans ou **150 Francs** congolais par an pour vivre pendant toute une année.

A quel genre d'êtres humains avons-nous confié nos vies ?? que niveau d'irresponsabilité et de cruauté ??

Nous savons tous que la communauté internationale ne comblera jamais un tel déficit. La vie d'un congolais n'a aucune valeur pour un occidental.

Ce scandale est **un énorme crime contre l'humanité** que nous dénonçons sans complaisance. Pendant ce temps, la corruption et les détournements, le blanchiment des capitaux battent le plein. Le train de vie de l'Etat et surtout celui des institutions atteignent des niveaux en franchissant toutes les lignes rouges, les députés grossièrement payés.

En considérant la situation de sinistre que traverse **7 millions** de nos compatriotes, que fait le gouvernement ??

7 millions c'est la population de toute une nation et représente la moitié du nombre de la population du Rwanda, presque le nombre de la population du Congo-Brazzaville, trois fois la population du Gabon, deux fois la population de la Province du Kasai, deux fois la population de la province du Kwilu, etc...

Pour bien comprendre ce que fait notre gouvernement depuis 2021, nous avons analysé les lois des finances 2021, 2022 et 2023.

Mais avant de présenter les résultats de notre analyse, nous avons essayé de faire des prévisions réalistes en besoin d'assistance à ces réfugiés internes en partant du chiffre de **7 millions**.

La proposition minimale d'une aide pour la survie nous la situons à 2 dollars par jour soit **14 millions de dollars** par jours pour l'ensemble des populations sinistrés soit **220 millions** par mois et un total de **deux milliards 244 millions de dollars** à mobiliser pour une année rien que pour les besoins physiologiques de base. Si nous incluons les infrastructures et les déplacements, nous pouvons arrondir tous les besoins à 3 milliards de dollars par an pour nos compatriotes, « Ce peuple d'abord » en péril et qui meurt tous les jours par manque d'une prise en charge appropriée de notre gouvernement qui prétend disposer d'un budget de **16,8 milliards** de dollars.

Pour exemple, comparons la situation financière des dépenses humanitaires à celle d'une institution comme l'Assemblée Nationale :

1°) La situation salariale annuelle	: 33.000 \$ x 500 députés x 12 mois	= 198.000.000\$
2°) Frais d'installation annoncés	: 400.000\$ x 500 députés	= 200.000.000\$
3°) Vote confiance au gouvernement	: 50.000\$ x 500 députés	= 25.000.000\$
Total dépenses partiellement identifiées pour l'année 2024		423 millions \$

En même temps, il est important de rappeler ici, face à la crise humanitaire, comment évolue la qualité de la gouvernance budgétaire et financière du pays

Le gouvernement de Sama LUKONDE après avoir déposé en 2023 la loi sur la reddition des comptes 2022 au parlement, le Ministre des finances a présenté ladite loi au Parlement.

Lors du débat en plénière, les intervenants ont déploré les dépassements budgétaires dans toutes les institutions du pays.

L'article 87 de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques dispose que l'examen du projet de loi portant reddition des comptes est un préalable au vote du projet de loi de finances de l'année. Par ailleurs, l'article 82, point 2 de cette loi impose que le projet de loi de reddition des comptes soit accompagné du rapport de la Cour des Comptes. A ce sujet, le speaker de la chambre basse a confirmé que ce rapport et autres documents se rapportant à ce projet de loi ont été bel et bien distribués aux députés nationaux.

Que faut-il retenir du cancer des dépassements budgétaires en 2022 ??, 7 institutions et 22 ministères accusent des taux d'exécution au-delà de 100%. Il s'agit de la Présidence de la République 190%, la primature 132%, l'Assemblée Nationale 145%, le Sénat 184%, le Secrétariat Général du gouvernement 257%, la CENI 145%, la Cour des Comptes 126%, les Affaires Etrangères 401%, Intérieur et Sécurité 183%, Défense et anciens combattants 249%, Economie nationale 100,83%, Finances 182%, Budget 334%, Justice 202%, Relations avec le Parlement 132%, Santé 124%, EPST 107%, ESU 113%, Agriculture 141%, Industrie 334%, Commerce Extérieur 138%, Communication et Médias 130%, Affaires foncières 216%, Environnement 371%, Sports et Loisirs 288%, Intégration régionale 155%, Affaires coutumières 102%, Aménagement du territoire 365%.

En même temps, que les dépassements sont pratiqués ailleurs, les dépenses humanitaires prévues de 2020 à 2023 sont en sous consommation. 19% de toutes les prévisions. Où est la justice distributive ? Où est la solidarité nationale ?? et le slogan « **le peuple d'abord** » ??

En vain, l'ODEP a réclamé depuis 2019 la réduction du train de vie de l'Etat et la promotion des politiques de justice distributive et de solidarité nationale. Où en sont les réformes réclamées à ces sujets ?

II. Quel est le niveau de la riposte du gouvernement de la RDC face à cette crise humanitaire sans précédent au monde ?

ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET DU MINISTÈRE DES ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITÉ NATIONALE DES EXERCICES 2020 A 2023

A. LA PART DE FINANCEMENT A LA REPOSE HUMANITAIRE DANS LES BUDGET GENERAL DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS DES EXERCICES 2020 A 2023.

Lois des Finances	Budget global					Budget du Ministère des actions humanitaires et solidarité nationale						
	Prévision		Exécution		Taux d'ex	Prévision		% par rapport au budget global	Exécution		Taux d'exéc au sein du Ministère	Taux d'exc. par rapport au budget global
	En milliards CDF	En milliards de \$USD	En milliards CDF	En milliards de \$USD		En milliards CDF	En milliards de \$USD		En milliards CDF	En milliards de \$USD		
2020	9 788 532 618 138,0	5 283 673 009,9	7 468 881 739 871,0	4 031 567 386,3	76,30	82 224 595 307,0	44 383 350,6	0,84	2 460 868 650,0	1 328 332,4	2,99	0,03
2021	13 555 177 070 944,0	6 555 361 771,4	11 853 958 161 833,0	5 732 642 500,2	87,45	111 384 726 029,0	53 866 295,6	0,82	14 349 364 250,0	6 939 435,3	12,88	0,11
2022	20 408 330 686 833,0	9 784 273 256,6	18 003 617 636 761,0	8 631 392 604,7	88,22	83 887 506 744,0	40 217 806,2	0,41	40 964 247 909,0	19 639 303,3	48,83	0,20
2023	30 299 631 685 019,0	14 985 425 722,3	18 315 811 833 105,0	9 058 533 800,8	60,45	114 877 318 345,0	56 815 394,3	0,38	16 768 443 526,0	8 293 244,9	14,60	0,06
Total	74 051 672 060 934,0	36 895 916 285,2	55 642 269 371 570,0	27 723 513 264,7	78,10	392 374 146 425,0	195 502 813,4	0,53	74 542 924 335,0	37 141 467,0	19,00	0,10

Source : Lois de finances 2020 à 2023 et ESB

Taux de change moyen	
2020 :	1852,60 Fc
2021 :	2067,80 Fc
2022 :	2085,83 Fc
2023 :	2021,94 Fc
Moyenne 2020-2023	2007,0 Fc

B. PRESENTATION DU BUDGET DU MINISTERE DES ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE PAR ANNEE

Les tableaux des budgets par exercice se présentent comme suit :

1. EXERCICE 2020

N°	RUBRIQUE	PREVISION		EXECUTION		TAUX EXC.
		CDF	\$ USD	CDF	\$ USD	
1	Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres	25 000 000 000,00	13 494 548,20	1 050 000 000,00	566 771,02	4,2
2	Fonctionnement du ministère	4 163 694 790,00	2 247 487,20	1 025 701 033,00	553 654,88	24,63
3	Intervention Economique, Sociale, Culturelle et Scientifique	1 453 106 230,00	784 360,48	140 472 570,00	75 824,55	9,67
4	Investissements sur ressources extérieures	51 284 762 687,00	27 682 588,09			-
5	Investissements sur ressources propres	72 748 608,00	39 268,38			-
6	Rémunération	250 282 992,00	135 098,24	244 695 047,00	132 081,96	97,77
	TOTAL	82 224 595 307,00	44 383 350,59	2 460 868 650,00	1 328 332,42	2,99

Source : Loi de finances rectificative n°20/019 du 24 décembre 2020 pour l'exercice 2020, volume II et Etats de Suivi Budgétaire (ESB).

2. EXERCICE 2021

N°	RUBRIQUE	PREVISION		EXECUTION		TAUX EXC.
		CDF	\$ USD	CDF	\$ USD	
1	Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres	51 800 000 000,00	25 050 778,61	12 428 590 641,00	6 010 538,08	23,99
2	Fonctionnement du ministère	5 163 694 790,00	2 497 192,57	471 444 847,00	227 993,45	9,13
3	Intervention Economique, Sociale, Culturelle et Scientifique	3 613 039 733,00	1 747 286,84	296 332 000,00	143 307,86	8,2
4	Investissements sur ressources extérieures	48 931 521 574,00	23 663 565,90			-
5	Investissements sur ressources propres	245 592 636,00	118 770,01			-
6	Rémunération	1 630 877 296,00	788 701,66	1 152 996 762,00	557 595,88	70,7
	TOTAL	111 384 726 029,00	53 866 295,59	14349364250	6 939 435,27	12,88

Source : Loi de finances n°20/20 du 28 décembre 2020 pour l'exercice 2021, volume II et Etats de Suivi Budgétaire (ESB).

3. EXERCICE 2022

N°	RUBRIQUE	PREVISION		EXECUTION		TAUX EXC.
		CDF	\$ USD	CDF	\$ USD	
1	Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres	60 000 000 000,00	28 765 527,39	31 313 185 313,00	15 012 338,16	52,19
2	Fonctionnement du ministère	5 134 761 800,00	2 461 735,52	4 877 707 413,00	2 338 497,10	94,99
3	Intervention Economique, Sociale, Culturelle et Scientifique	5 513 039 733,00	2 643 091,59	446 015 000,00	213 830,94	8,09
4	Investissements sur ressources extérieures		0,00			
5	Investissements sur ressources propres	7 676 328 264,00	3 680 227,18			-
6	Rémunération	5 563 376 947,00	2 667 224,53	4 327 340 183,00	2 074 637,04	77,78
	TOTAL	83 887 506 744,00	40 217 806,22	40 964 247 909,00	19 639 303,26	48,83

Source : Loi de finances n°21/029 du 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022, document n°2 et Etats de Suivi Budgétaire (ESB).

4. EXERCICE 2023

N°	RUBRIQUE	PREVISION		EXECUTION		TAUX EXC.
		CDF	\$ USD	CDF	\$ USD	
1	Dépenses Exceptionnelles sur ressources propres	75 000 000 000,00	37 093 088,82	9809727433	4 851 641,21	13,08
2	Fonctionnement du ministère	5 134 761 800,00	2 539 522,34	2124951097	1 050 946,66	41,38
3	Intervention Economique, Sociale, Culturelle et Scientifique	22 489 896 680,00	11 122 929,80	294273190	145 540,02	1,31
4	Investissements sur ressources extérieures		0,00			
5	Investissements sur ressources propres	6 357 215 961,00	3 144 117,02			-
6	Rémunération	5 895 443 904,00	2 915 736,32	4539491806	2 245 116,97	77,00
	TOTAL	114 877 318 345,00	56 815 394,30	16768443526	8 293 244,87	14,6

Source : Loi de finances n°22/071 du 28 décembre 2022 pour l'exercice 2023, document n°2 et Etats de Suivi Budgétaire (ESB).

Fait à Kinshasa, le 04 Juin 2024

Pour l'Observatoire de la Dépense Publique

Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration